

## Art 1 : Présentation :

DÉCLIC PHOTO est organisé les 16 et 17 mars 2024, salle socio-culturelle de CARLUS 81990, par l'association « CARLUS-PHOTO ». Cette exposition / concours photographiques est parrainée cette année par : Annabelle CHABERT **artiste photographe**.

## Art 2 : Cette manifestation comporte plusieurs expositions photos :

- Annabelle CHABERT, invitée d'honneur
- Emmanuel BORDARIER co-invité
- Paysages d'Occitanie de Jean-Paul NOUVEL
- Créations digitales de Jean-Claude TACHOIRE
- **deux expositions des photographes participants aux concours :**  
thème imposé et d'inspiration libre, dotée de 3 prix chacun.

## Art 3 : Conditions générales de participation :

- L'exposition est réservée uniquement aux **photographes amateurs**.
- Chaque participant pourra exposer jusqu'à **8 photos** dans les 2 catégories de concours : thème imposé et/ou thème d'inspiration libre, photos couleurs ou noir et blanc.
- Le nombre total de photos présenté par chaque exposant ne pourra en aucun cas excéder **8**.
- Au cas où un même participant serait sélectionnées 2 fois, le jury se réserve le droit de n'en retenir qu'une seule.
- Les images créées par photomontage ou intelligence artificielle ne seront pas acceptées. Chaque gagnant devra produire le ou les fichiers raw des photos primées .
- Les photos peuvent être signées.

## Art 4 : Concours thème imposé :

Thème : « **Paysage naturel et Présence humaine** »

Mettre en images, une série, une histoire en quatre photos. N&B ou couleur.

Il s'agit de mettre en scène, une présence humaine dans un cadre naturel, cette présence doit s'intégrer harmonieusement dans le paysage plus ou moins sauvage, mais ne pas prendre toute la place, comme un dialogue entre l'homme et la nature, la présence humaine, telle une silhouette, doit inviter à entrer dans le paysage...

L'humain, donne la dimension au paysage, lui confère une aura poétique.

Chaque participant peut présenter jusqu'à 8 photos sur le thème, mais dans 2 séries différentes. Les trois meilleures séries seront récompensées.

## Art 5 : Concours d'inspiration libre :

Aucun thème n'est imposé, l'inspiration est totalement libre.

Chaque exposant peut présenter maximum 8 photos en dehors de toute série.

Les trois meilleures photos du concours seront récompensées.

## Art 6 : Limites d'exposition :

Pour DÉCLIC PHOTO 2024, le nombre total de photos est limité à 350. Les photos retenues, le seront selon la date d'arrivée des inscriptions.

## Art 7 : Tarifs de l'exposition :

Tarif de 8€ pour une série de 4 photos dans le concours thème imposé.

*Tarif étudiant de 5€ pour une série de 4 photos dans le concours thème imposé.*

Tarif de 2,50€ par photo, dans le concours d'inspiration libre.

*Tarif étudiant de 1,50€ par photo, dans le concours d'inspiration libre.*

Tarif étudiant appliqué sous réserve de présentation de justificatif

**Art 8 : Présentation des œuvres :**

Les photos exposées et au nombre maximal de huit par exposant (toutes catégories confondues) peuvent être encadrées ou non ( dibond ) mais respecter le format maxi de **30cm x 40cm**. L'accrochage ne pourra pas dépasser 4 photos par grille.

L'accrochage sera réalisé le samedi 16 mars entre 8h et 10h, par l'exposant lui-même, sur une grille, avec les éléments d'accroches (chaînes et crochets) fournis par l'organisation.

**Art 9 : Inscription :**

Les exposants doivent renvoyer la feuille d'inscription avant le 29 février 2024. La date de réception de la feuille d'inscription par mail ou courrier postal fera foi. Aucune dérogation ne sera acceptée après cette date. Toute demande d'inscription non accompagnée de son règlement (chèque ou espèce) ne pourra être prise en compte.

**Art 10 : Résiliation ou annulation :**

Pour les exposants inscrits à DÉCLIC PHOTO, aucun remboursement ne sera réalisé après le 29 février 2024, date de clôture des inscriptions, sauf raisons impérieuses.

CARLUS PHOTO ne pourra être tenu responsable de l'annulation de l'exposition pour cas de force majeure. Dans ce cadre là, les frais d'inscriptions pourront néanmoins être intégralement remboursés.

**Art 11 : Remise des prix :**

Le jury, présidé par l'invitée d'honneur **Annabelle CHABERT** est composé de 3 juges, il désignera souverainement les gagnants. La remise des prix : 750€ en cadeaux ou chèques aura lieu le dimanche 17 mars à 17h.

Les gagnants autorisent les organisateurs à utiliser leur photo pour la parution sur le site de la manifestation, les réseaux sociaux et / ou pour les articles de presse.

**Art 12 : Décrochage :**

Le décrochage des photos se fera le dimanche 17 mars à partir de 18h après la remise des prix.

**Art 13 : Déontologie :**

Chaque participant est responsable des photos qu'il propose. Il s'engage à avoir les autorisations éventuelles et à respecter le droit à la propriété et la législation en vigueur dans ce domaine. L'organisation se réserve le droit de refuser les photos non conformes ou ayant un caractère raciste, homophobe, xénophobe, discriminatoire.

**Art 14 : Responsabilité :**

Les œuvres exposées ne sont pas assurées par l'organisation, il appartient à chaque exposant de se garantir s'il le souhaite. L'organisation ne peut être tenu pour responsable de toutes dégradations, casses ou vols survenus pendant la durée de la manifestation.

**Art 15 : Divers**

L'évènement DÉCLIC PHOTO est une exposition concours en direction des amateurs. En dehors des professionnels invités ou partenaires, la vente de photos reste sous la seule responsabilité de chacun des exposants.

Le Président de CARLUS PHOTO

Jean-Christophe CHAUCHARD

# FICHE INSCRIPTION

## DÉCLIC PHOTO 2024

NOM : .....

Prénom : .....

NOM AUTEUR : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Exposition – concours d’inspiration libre                      Nombre de photos .....

Exposition – concours thème imposé                      Nombre de séries .....

*Rappel : pour tous les exposants : 8 photos maximum*

La participation à ce concours implique l’acceptation pleine et entière du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l’annulation de la candidature.

*Atteste avoir pris connaissance et respecter le règlement de DÉCLIC 2024*

**Date :**

**Signature :**

*Tarif normal : 2€50 par photo concours d’inspiration libre*

*Tarif étudiant : 1€50 par photo concours d’inspiration libre*

*Tarif normal : 8€ par série de 4 photos concours thème imposé*

*Tarif étudiant : 5€ par série de 4 photos concours thème imposé*

*Montant du chèque : \_\_\_\_\_ rédigé à l’ordre de CARLUS PHOTO*

*Montant en espèces : \_\_\_\_\_*

**Feuille à retourner impérativement avant le 29 février 2024, accompagnée du chèque correspondant à :**

**CARLUS PHOTO  
Chez Mme Renée GATIMEL  
20 Route de Terssac  
81990 CARLUS**

**Pour toute demande d’informations complémentaires, contactez CARLUS PHOTO :**  
**[photocarlus@gmail.com](mailto:photocarlus@gmail.com) ou le 0 633 752 076**

ou la page « contacts » du site CARLUS PHOTO : <https://www.carlus-photo.fr/>

Le règlement peut être consulté sur le site <https://www.carlus-photo.fr/Déclic-Photo/>